

*La Principale
Aux élèves et à leur famille*

NOTE DE FIN D'ANNEE

Merci de prendre soigneusement connaissance de chacun des points de la présente note.

I – Organisation de la fin de l'année –

a) Date de fin des cours

J'attire votre attention sur notre exigence de maintenir une ambiance de travail jusqu'au **vendredi 07 juillet**. Je vous demande donc en votre qualité de parents de bien vouloir :

- **Contrôler**, le plus régulièrement possible, **le carnet de correspondance et le travail de votre enfant** ;
- **Vérifier** auprès de votre enfant qu'il se **comporte correctement au Collège** et qu'il **respecte bien ses obligations** en matière d'assiduité et de ponctualité.

Après les conseils de classe, les cours seront assurés normalement. Les professeurs termineront les programmes, effectueront des révisions et ce, afin de permettre à vos enfants de consolider et remobiliser leurs connaissances et leurs compétences.

Par ailleurs, l'établissement étant centre d'écrit pour le Diplôme National du Brevet (DNB), il sera donc fermé aux élèves **le vendredi 23 juin après-midi (le service de restauration sera assuré, départ des élèves demi-pensionnaires à 13h35)** et ce, afin de préparer les salles d'épreuves.

Les **lundi 26 juin et mardi 27 juin**, les cours ne seront pas assurés pour les élèves des niveaux 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} en raison des épreuves du DNB organisées à l'intention des élèves du niveau 3^{ème}.

S'agissant des casiers, les élèves devront veiller à les vider au plus tard le jeudi 06 juillet. Sinon, le contenu des casiers sera mis à la poubelle.

Les derniers jours de cours au Collège auront lieu du lundi 03 au vendredi 07 juillet. De nouveaux emplois du temps seront communiqués dans le courant du mois de juin.

b) Assiduité – Ponctualité – Comportement

J'attire vivement l'attention des élèves et de leur famille sur l'exigence de ponctualité et d'assiduité jusqu'à la fin des cours. Je rappelle que tous les manquements (retards, absences répétées ou injustifiées) sont consignés dans le dossier de l'élève.

S'agissant du comportement et de la tenue vestimentaire, je rappelle que le Collège est un lieu d'enseignement et d'éducation. A ce titre, les élèves doivent s'astreindre à adopter en toute circonstance une attitude correcte et respectueuse d'autrui. Ils doivent s'interdire toute tenue vestimentaire inconvenante.

c) Demi-pension

La demi-pension fonctionnera normalement jusqu'au vendredi 07 juillet. Une remise d'ordre a été réalisée pour les élèves de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} pour les deux jours du DNB.

Les lundi 26 juin et mardi 27 juin, les élèves de 3^{ème} demi-pensionnaires, ainsi que les externes qui se seront au préalable inscrits auprès du secrétariat de gestion, pourront prendre leur repas au collège.

d) Attestation Scolaire de Sécurité Routière : ASSR 1 et 2

Rappel : Pour les élèves de 5^{ème} et de 3^{ème}, les épreuves se sont déroulées au mois d'avril. Une session de rattrapage a été organisée pour les élèves absents ou ayant échoué. Les diplômes seront distribués aux élèves fin mai début juin et devront être conservés soigneusement pour être présentés lors de leur inscription pour passer leur permis de conduire.

e) Inscription en 1^{ère} année de CAP, en 2^{nde} Professionnelle ou en 2^{nde} Générale et Technologique

Comme l'an dernier, les élèves de 3^{ème} seront informés de leur affectation et des modalités d'inscription en 1^{ère} année de CAP, en 2^{nde} Professionnelle ou 2^{nde} GT le mardi 27 juin 2023 après la dernière épreuve du DNB.

Chaque élève de 3^{ème} devra avoir rendu tous les manuels scolaires et réglé la demi-pension pour obtenir les documents leur permettant de s'inscrire au Lycée.

II – Conseils de classe – Procédure d'orientation – Commission d'Appel –

a) Les conseils de classes :

Les conseils de classe du troisième trimestre auront lieu :

Pour le niveau 3^{ème} : les mardi 30 mai et jeudi 1er juin juin, (arrêt des évaluations le 29 mai) ;

Pour les niveaux 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} : du lundi 12 au vendredi 22 juin (arrêt des évaluations le 09 juin).

Le planning sera affiché dans le hall du Collège et mis en ligne sur Pronote.

Je vous invite à ne pas attendre la tenue du conseil pour prendre connaissance des éventuelles difficultés rencontrées par votre enfant. Je vous rappelle que vous pouvez à tout moment prendre rendez-vous avec le Professeur Principal ou la Conseillère Principale d'Education (CPE) pour les questions de vie scolaire.

Ne pas hésitez à consulter régulièrement PRONOTE.

b) Procédure d'orientation :

Pour le niveaux 6^{ème} la fiche dialogue devra être retournée au Professeur Principal pour le **mardi 23 mai au plus tard.**

Concernant les élèves de 3^{ème} et l'orientation, conformément aux informations transmises (disponible sur Pronote et envoyée par courrier électronique), je vous rappelle que la procédure est **dématérialisée**. La saisie des vœux définitifs doit être effectuée via les téléservices, du 09 mai au 21 mai, pour les vœux d'ORIENTATION. Les vœux d'AFFECTATION pourront être saisis par les familles jusqu'au 30 mai, également via les téléservices.

En cas de difficulté, je vous invite à prendre contact avec le Professeur Principal de la classe de votre enfant mais également à ne pas hésiter à vous rendre au CIO d'Orléans (55 rue Notre-Dame de la Recouvrance – 45000 ORLEANS – Tél : 02.38.83.49.54 - ce.cioorleans@ac-orleans-tours.fr).

c) Commission d'appel niveau 3^{ème} :

En cas de désaccord avec la décision du Conseil de Classe, je vous invite à prendre contact rapidement avec la Principale et ce, en vous adressant au Secrétariat de Direction.

Si vous maintenez votre position suite à l'entretien, vous avez la possibilité de faire appel de la décision. Les familles concernées recevront alors un courrier les informant des modalités pratiques du déroulement de la commission d'appel.

La commission d'appel se tiendra le lundi 19 juin au Lycée Charles Péguy à Orléans.

III – Le Diplôme National du Brevet et l’oral du CFG–

L’oral du **Certificat de Formation Générale (CFG)** aura lieu **le jeudi 1er juin et le vendredi 02 juin**. Les élèves concernés ont reçu une convocation.

Les épreuves du **Diplôme National du Brevet** se dérouleront **le lundi 26 juin et le mardi 27 juin** au Collège Montjoie pour les élèves de 3^{ème}

Date	3 ^{ème}		3 ^{ème} bénéficiant d’un tiers temps	
Lundi 26 juin	Français <i>Grammaire et compétences linguistiques - compréhension</i> <i>et compétences d’interprétation - dictée</i> 09h00 à 10h30		Français <i>Grammaire et compétences linguistiques - compréhension</i> <i>et compétences d’interprétation - dictée</i> 09h00 à 11h00	
	Français <i>Rédaction</i> 10h45 à 12h15		Français <i>Rédaction</i> 11h15 à 13h15	
	Mathématiques <i>14h30 à 16h30</i>		Mathématiques <i>14h30 à 17h10</i>	
Mardi 27 juin	Histoire-géographie Education Morale et Civique <i>09h00 à 11h00</i>		Histoire-géographie Education Morale et Civique <i>09h00 à 11h40</i>	
	Sciences Série générale <i>SVT et Sc. Physiques</i> <i>13h30 à 14h30</i>	Sciences Série professionnelle <i>SVT et Sc. Physiques</i> <i>13h30 à 14h30</i>	Sciences Série générale <i>SVT et Sc. Physiques</i> <i>13h30 à 14h50</i>	Sciences Série professionnelle <i>SVT et Sc. Physiques</i> <i>13h30 à 14h50</i>

Un courrier d’information ainsi qu’une convocation aux épreuves seront adressés aux élèves et à leur famille dans le courant du mois de juin.

Par ailleurs, l’épreuve orale de 3^{ème} comptant pour l’obtention du DNB aura lieu **le mercredi 07 juin**. Chaque élève de 3^{ème} sera destinataire d’une convocation.

IMPORTANT : Je rappelle cependant qu’une pièce d’identité sera demandée le jour des épreuves. Si votre enfant ne dispose pas de ce document à l’heure actuelle, je vous remercie de faire rapidement le nécessaire auprès de la mairie de votre domicile.

IV – Procédure d’inscription – Restitution des manuels scolaires -

a) Procédure de réinscription au Collège (pour les élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, et 4^{ème} :

Fin mai, sera distribué aux élèves un dossier de réinscription contenant entre autres :

- Une fiche de réinscription qu’il vous faudra relire avec attention afin d’y apporter des modifications si nécessaires en ROUGE ;
- Une fiche « renseignements gestion » qu’il vous faudra compléter.
- Une fiche « adhésion au FSE » non obligatoire.
- Une fiche « sortie pédagogique » à renseigner.
- Une fiche « autorisation de publication » à compléter.
- Une fiche « urgence » à renseigner

Ces documents ainsi que certaines pièces justificatives devront être rapportés au Professeur Principal **le Lundi 05 juin dernier délai** et ce, afin de procéder à l’inscription de votre enfant dans la classe supérieure.

Si vous savez, dès à présent, que votre enfant ne poursuivra pas sa scolarité au Collège Montjoie je vous remercie de bien vouloir retourner le dossier d'inscription avec la mention « DEPART » et de joindre un courrier indiquant les motifs du départ et le Collège susceptible d'accueillir votre enfant à la prochaine rentrée.

b) Restitution des manuels scolaires :

La restitution des manuels scolaires aura lieu :

Du mercredi 21 au vendredi 23 juin matin pour le niveau 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} et 3^{ème}.

Le lundi 26 juin pour les élèves du niveau 3^{ème} qui ont souhaité conserver des manuels pour la révision du DNB.

Je vous demande de bien vouloir vous assurer, dès à présent, que votre enfant est bien en possession des manuels scolaires prêtés en début d'année et que ces derniers sont naturellement restés en bon état.

S'il manque des ouvrages, je vous remercie de vous mettre en relation avec M. ZEDONG, adjoint gestionnaire pour convenir des modalités de remboursement.

Aucune inscription ne sera validée si l'élève n'est pas en règle avec le service de gestion.

V – Quelques informations –

1) Accueil des élèves de CM2

Les élèves en classe de CM2 des écoles primaires appartenant au secteur de notre collège seront accueillis une demi-journée aux dates ci-dessous :

Ecole du Chêne Maillard : le 26 mai et le 1^{er} juin

Ecole du Bourg : le 23, 30 mai et 15 juin

Ecole des Sablonnières : le 15 et le 26 mai

2) Portes ouvertes

Le collège Montjoie ouvrira ses portes le vendredi 16 juin à partir de 17h30 à 19h30. Les élèves du collège qui souhaitent y participer doivent avoir une mission d'encadrement auxquels cas ils devront être accompagnés de leurs parents pour y assister. Une information vous sera communiquée prochainement.

3) Le Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration se tiendra le **lundi 26 juin à 18h00** en salle de réunion.

4) Bal de fin d'année des élèves de 3^{ème}

En concertation avec les élèves du CVC, les élèves en classe de 3^{ème} participeront à un bal de fin d'année encadré par des adultes volontaires du collège. La date retenue pour cet événement est **le mardi 04 juillet**.

Une information vous sera communiquée prochainement.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous apporter toute précision complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

La Principale-Adjointe
Emmanuelle ALCARAZ

La Principale
Paula HOURS

Copie : tous les professeurs